

| | ☀ | ☁ | 🌧 | 🌡 | 💧 |
|--------|----|----|-----|-----|-----|
| MER 6 | 15 | 2 | --- | --- | --- |
| | 21 | 8 | | | |
| JEU 7 | 14 | 0 | --- | --- | --- |
| | 22 | 4 | | | |
| VEN 8 | 14 | 0 | --- | --- | --- |
| | 27 | 0 | | | |
| SAM 9 | 16 | 0 | --- | --- | --- |
| | 28 | 3 | | | |
| DIM 10 | 17 | 2 | --- | --- | --- |
| | 25 | 14 | | | |
| LUN 11 | 16 | 3 | --- | --- | --- |
| | 23 | 10 | | | |

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

La floraison s'étale : elle semble se terminer sur les parcelles les plus avancées de Gamay, Chardonnay et débute à peine sur des Mauzac sur le plateau cordais. Entre ces extrêmes, plus globalement, nous sommes en pleine floraison, les abeilles et les mégilèthes butinent.



Abeilles sur inflorescence CA81



Mégilèthes sur inflorescences CA81

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Les sorties sont surtout visibles sur les témoins non traités. Elles contiennent de progresser cette semaine sur 2 des 7 témoins.

Sur le vignoble, les symptômes sont sporadiques et ne progressent pas.

Néanmoins, des contaminations sont encore en incubation et devraient être visibles début de semaine prochaine.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont eu lieu sur tous les secteurs lors des différents passages orageux de la semaine dernière et d'hier. La pression est forte, il suffit de 3-5mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Préconisations

Soyez protégés en fin de rémanence si des pluies sont prévus.

Strictement préventifs :

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact
- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**
- * Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)

* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24h qui suivent la pluie :

- * Eperon pépète, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**
- * Capri WG, béalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) **CMR**
- * Fantic F, kiralaxyl/folpel, 2kg/ha, (2 applications max) **CMR**
- * Amphore F pépète, mandipropamide/folpel, 2,5L/ha, (2 applications max) **CMR**
- * Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)
- * Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) **CMR**
- * Resplend, amétoctadine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h).

A retenir

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

Des contaminations sont prévues lors de chaque pluie supérieure à 3mm.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :

Pas d'évolution cette semaine hormis sur un témoin non traité où le nombre de feuilles atteintes augmente fortement.

Sur les tailles rases, les symptômes stagnent.

Sur les vignobles conduits de manière classique, quelques symptômes sont observés de manière sporadique.



Symptômes de black-rot sur feuilles sur Témoin non traité 04/06/18 CA81

Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues.

Préconisations

Privilégiez la polyvalence des produits.

* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

* Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

* Capri WG, bénomyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) **CMR**

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha, (2 applications max)

* Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

* Dithane Néotec, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications), **ZNT 50m, CMR**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métiram ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie :
élimination des sources
d'inoculum présentes sur
les baies momifiées et
les rameaux.

A retenir

Chaque pluie peut être
contaminante

OIDIUM

Analyse de risque

Observations :

Quasiment aucun symptôme n'est observé à ce jour : une première tache d'oïdium a été recensée sur une feuille de Chardonnay.

Préconisations

Nous sommes sur la période sensible de la floraison.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Ecrin pro, fenbuconazole; 1,5L/ha (2 app. max)

* Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications)

* Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications)

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications)

* Pyrioviti, pyriofénone, 0,3L/ha (2 applications)

CMR

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au
stade fermeture de grappe

BOTRYTIS**Analyse de risque**

Présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux. Quelques grappes sont aussi impactées.

Préconisations

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise. Le stade A : pleine floraison, chute des capuchons floraux est en cours ou imminent.

* Switch, fludioxonil/cyprodinil, 1,2kg/ha

* Teldor, Lazulie, fenhexamid, 1,5kg/ha

Alterner les familles d'une année sur l'autre.

Alternatives

L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement du Botrytis.

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations**

Le vol est terminé. Des glomérules sont observés et parfois en quantité importante.

Sur les parcelles confusées, on observe très peu de glomérules.



Colonne de droite : glomérule, Colonne de gauche : chenille d'eudémis CA81

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

Préconisations

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 grappes. Ce seuil indique un niveau de pression important qui incite à intervenir de manière anticipée sur la G2.

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. **Si le seuil est atteint, il faudra intervenir sur la deuxième génération lors de la détection soit des oeufs, soit du stade tête noire.**

A retenir

Faire des comptages

CICADELLE VERTE**Analyse de risque****Observations :**

Des larves sont observées. Le niveau de population est en progression et sur certaines parcelles le seuil de nuisibilité est parfois atteint. Des adultes continuent de voler.



Larve de cicadelle verte sur face inférieure CA81

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Si le seuil est atteint et dans des conditions de sensibilité importante (cépage rougissant), un traitement insecticide peut être envisagé.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves

A retenir

Observez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des larves sont observées sur certaines parcelles. Les stades observés sont de jeunes larves L1 et L2.

Préconisations

Les dates de traitements ont été fixées :

T1 : du 15 au 25 juin

* *Jokari, Flanker, acrinathrine, 0,2L/ha*
(2 applications)

* *Klartan, tau-fluvalinate, 0,2L/ha* (3 applications)

* *Karaté Xflow, Karaté Zéon, lambda cyhalothrine 0,125L/ha* (2 applications) **ZNT 50m**

* *Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha* (2 applications) **ZNT 50m**

DIVERS

Carences : De nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

Et bravo, le CO!!!

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 12 juin 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (*mildiou*), d'autres en cours de validation (*oïdium*) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les recommandations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les recommandations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

